

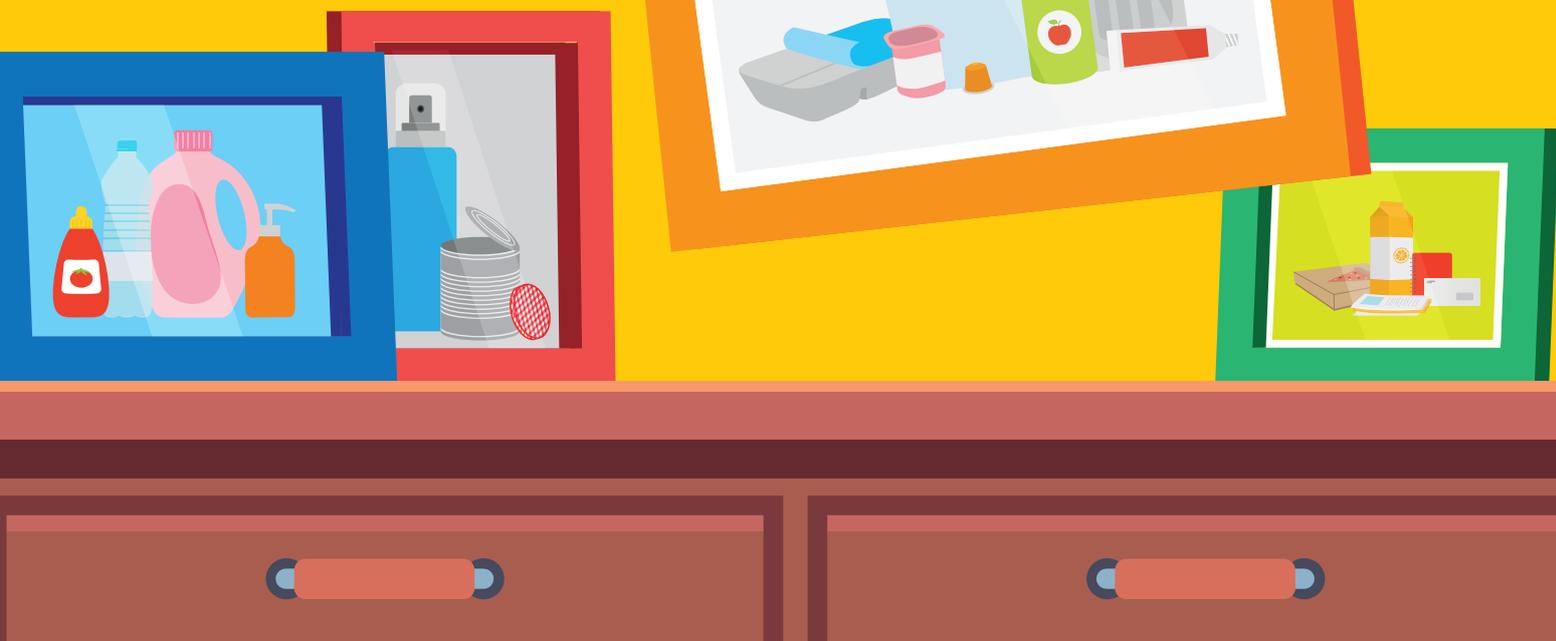
À compter
du 1^{er} janvier
2023

la TRIBU s'agrandit !

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS SE TRIENT

Vom 1. Jänner
2023 Alli
Verpackunge un
Papierer were sortiirt!

À partir du 1^{er} janvier 2023,
tous les emballages et les
papiers se trient.



La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et notre climat. Nous en sommes tous les acteurs. En 2020, la généralisation de la collecte des biodéchets a été une étape importante de notre action collective. Le 1^{er} janvier 2023, nous pourrons franchir un nouveau cap en valorisant davantage de déchets, grâce à une simplification du geste de tri.



LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE et le service s'adapte



Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation

des centres de tri...). Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1^{er} janvier 2023, nous pourrons trier plus et plus simplement.

Le centre de tri des Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore ils seront valorisés énergétiquement.

Concrètement, tous les emballages et les papiers se trient !

À compter du 1^{er} janvier 2023, partout en France, tous les emballages et les papiers pourront être triés et déposés dans le bac jaune. Pour vous, le tri devient plus simple !

C'est un emballage ? Déposez-le en vrac (pas dans un sac) dans le bac jaune. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Plus de doute possible : tous les emballages et les papiers se trient !



LES BONNES PRATIQUES DU TRI



Ne pas imbriquer les emballages, ils seraient perdus car impossible de les séparer ensuite au Centre de tri.



Bien aplatir les cartons et les bouteilles pour faire de la place dans le bac de tri.

Mise à jour des autocollants

Le SMICTOM organisera avec ses équipes une campagne de renouvellement des autocollants de consigne de tri sur les bacs jaunes. Aux mois d'octobre et de novembre 2022, en parallèle de la collecte, des équipes sillonneront le territoire pour mettre à jour les autocollants. Pour faciliter leur travail, merci de retirer dès à présent les autocollants présents sur les couvercles de vos poubelles jaune et grise (à jeter dans la poubelle grise).

Si, à l'issue de cette campagne, vos autocollants n'ont pas été changés, vous pourrez récupérer les nouveaux en mairie ou au SMICTOM.

Une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots. Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de

l'ensemble des services de gestion de collecte et de traitement des déchets.

Dès le 1^{er} janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra 18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri : tri des biodéchets et de tous les emballages et papiers.

Fonctionnement de l'abonnement aux services du SMICTOM

La redevance finance l'ensemble des services. Les forfaits sont définis en fonction du nombre de personne composant le foyer et de la pratique du compostage.

CRITÈRES DE DIMENSIONNEMENT DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS			SERVICES FINANCÉS PAR VOTRE REDEVANCE (Les levées et passages supplémentaires sont facturés en plus à l'unité) Tarifs disponibles sur notre site internet						
Forfaits	Nombre de personnes du foyer	Pratique du compostage	Collecte du bac jaune (1/15 jours)	Apport volontaire biodéchets	Apport volontaire verre	Accès aux déchèteries (18 passages)	Collecte du gris (18 levées)	Equivalence ouverture de tambours	Traitement des déchets
Forfait A	Personne seule	oui/non	✓	✓	✓	✓	60 litres	22	✓
	Foyers de 2 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	60 litres	22	✓
Forfait B	Foyers de 2 personnes	non	✓	✓	✓	✓	80 litres	29	✓
	Foyers de 3 à 4 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	80 litres	29	✓
Forfait C	Foyers de 3 à 4 personnes	non	✓	✓	✓	✓	120 litres	44	✓
	Foyers de 5 personnes	oui	✓	✓	✓	✓	120 litres	44	✓
Forfait D	Foyers de 5 personnes	non	✓	✓	✓	✓	240 litres	87	✓
	Foyers de 6 ou + personnes	oui	✓	✓	✓	✓	240 litres	87	✓
Forfait E	Foyers de 6 ou + personnes	non	✓	✓	✓	✓	340 litres	123	✓

Pour les immeubles et les professionnels, il existe des abonnements spécifiques également définis en fonction des pratiques de tri, du nombre de personnes ou du volume et de la nature de l'activité.



Vous pouvez vous réapprovisionner gratuitement en sacs pour votre bioseau en mairie ou en déchèterie.

Les biodéchets : un levier de réussite

Pour passer sereinement aux 18 levées du bac gris, il est important de rester mobilisés sur le tri des biodéchets. Ils représentent encore près de 43 % du bac gris.



Si vous avez la possibilité de composter à domicile et que vous n'avez pas encore franchi le cap : rejoignez le mouvement !



Si vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile, déposez vos biodéchets dans les bornes d'apport volontaire prévues à cet effet.

Le tri des biodéchets, c'est un geste simple, qui a un impact énorme sur l'environnement à l'échelle de l'Alsace Centrale.

Participation gratuite dans la limite des places disponibles.

RESTEZ CONNECTÉS

pour suivre vos nombres de levées ou de passages en déchèterie(s), faire facilement toutes vos démarches en ligne (demande de réparation de bac, Carte OPTIMO...), ou bien encore pour recevoir des alertes en cas de problème de collecte, inscrivez-vous sur mon Compte SMICTOM directement sur notre site internet www.smictom-alsacecentrale.fr ou téléchargez l'application sur votre téléphone portable.

Disponible sur

LES CRÉATIVITÉS

Pour aller plus loin dans votre démarche zéro déchet



Pour vous aider dans votre démarche de réduction des déchets, nous vous invitons à participer à la conférence Famille zéro déchet, animé par Jérémie Pichon.

Plus d'informations sur notre site internet.

- Stand d'animations dès 19 h**
- ➔ **Mercredi 23 novembre à 20h**
Salle polyvalente, 60 rue de Muttersholtz à Wittisheim
- ➔ **Judi 24 novembre à 20h**
Espace socioculturel, rue Verte à Zellwiller



Avec le soutien de

